



Lévis, lundi, 11 mai 2020

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS EN INSTALLATIONS – 20-22

Objet : Ajout d'un critère de priorisation

Bonjour à vous, chers parents,

Nous tenons à vous informer qu'afin de permettre au plus grand nombre possible d'enfants de réintégrer nos services, le CPE a ajouté un critère pour la priorisation des places.

Donc, dès que nous aurons des places disponibles, nous pourrons ajouter le critère suivant :

Enfants ayant un des deux parents en service essentiel selon la même liste qu'au critère 2 ([liste travailleurs essentiels ayant droit au service de garde d'urgence](#)) et dont l'autre parent fait partie des emplois prioritaires selon la liste suivante ([liste des emplois prioritaires](#)).

Nous prioriserons ce critère par date d'entrée de la famille au CPE Vire-Crêpe.

Comme nous avons toutes les informations nécessaires afin de sélectionner ce critère, vous n'avez pas à communiquer avec nous afin de nous redonner l'information.

Soyez assuré que notre priorité actuellement est de trouver une façon de vous offrir le plus grand nombre de places pour répondre à vos besoins. Nous ne pouvons donc pas toujours répondre à vos courriels ou appels dans un délai raisonnable.

Janny Bourgault communiquera avec vous lorsqu'une place sera disponible pour vos enfants.

Merci de votre collaboration,

La Direction